

Allocution du Professeur Salim Daccache s.j.
Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth et le Grand Liban : quel avenir ?

à l'occasion de la fête patronale de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth
Le jeudi 19 mars 2020

SOMMAIRE

Introduction

1^{ère} partie : Le Grand Liban : une promesse d'avenir

1. Les historiens jésuites et les traces du Grand Liban : Martin et Lammens
2. L'appel de Lucien Cattin
3. « L'amour de la nation » du patriarche Hoyek

2^e partie : De la fin du mode de survie des Libanais ou les trois dénonciations décisives de la révolution du 17 octobre.

1. La dénonciation de l'immoralité de la conduite politique ou la crise morale
2. La dénonciation du sectarisme ou la mise en cause du grand repli identitaire, et de la disparition de l'espace public
3. La dénonciation du mode de survie et ses variantes...

3^e partie : La riposte de l'Université

1. L'appel du 27 octobre : la portée de la déclaration commune AUB/USJ.
2. Appel au réveil de la pensée libanaise
3. Appel au réveil de l'identité libanaise

Conclusion : du livre noir au livre blanc

Son Excellence Monsieur le Président de la République le
Général Michel Aoun,
Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale
Nabih Berri,
Son Excellence Monsieur le Président du Conseil des ministres
Monsieur Hassan Diab,
Son Éminence le Cardinal Mar Béchara Boutros Al Raï,
Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient,
Leurs Excellences les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Messieurs les Présidents des autorités judiciaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres et des
associations professionnelles,
Messieurs les représentants de l'Armée libanaise, des Forces de
sécurité intérieure et de la Sûreté générale,
Mesdames et Messieurs les Recteurs et les Présidents
d'universités,
Messieurs les Présidents des organismes socio-économiques,
Révérend Père Supérieur provincial de la Compagnie de Jésus
au Proche-Orient et au Maghreb,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil stratégique de
l'Université,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Université,
Mesdames et Messieurs les présidents et représentants de la
Fédération et des Associations d'anciens étudiants,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel des
services généraux,

Mesdames et Messieurs les Enseignantes et les Enseignants,
Mesdames et Messieurs les Étudiantes et les Étudiants,
Chers Amis,

Introduction

En célébrant notre fête patronale de la Saint Joseph et en évoquant la relation de l'USJ au Grand Liban dans mon discours de cette année, je me tourne une fois encore vers le Pape François, un amoureux de Saint Joseph. Il nous disait dans son homélie du 18 décembre 2019 que ce saint patron « *un homme concret, au cœur grand ouvert* » ; il était « *l'homme des rêves, mais pas un rêveur* », « *le rêve étant le lieu idéal de recherche de la vérité, car en plein rêve nous ne nous défendons pas. Dieu nous parle dans nos songes* ». Le pape finit sa méditation en nous disant : « *Ne perdez pas la capacité de rêver l'avenir, de rêver notre famille, nos enfants, nos parents. Les prêtres non plus, ne la perdez pas, rêvez à vos fidèles, à ce que nous voulons pour eux. Rêver est ouvrir des portes, et demeurer fécond pour l'avenir* »¹. En souhaitant la bienvenue aux représentants de trois autorités politiques suprêmes de notre pays, nous ne pouvons que solliciter l'intercession de Saint Joseph afin qu'il donne à nos gouvernants le goût et la puissance du rêve d'un Grand pays ainsi qu'une profonde conscience de leurs responsabilités en ces moments bien difficiles pour notre nation.

1. Pour l'intégralité du texte: <https://www.vaticannews.va/fr/pape-francois/messe-sainte-marthe/2018-12/homelie-a-sainte-marthe-joseph-charpentier-pape-francois.html>

1^{ère} partie : Le Grand Liban : une promesse d'avenir

Mais voici que ce Liban que nos prédécesseurs ont voulu grand, très grand et auquel ils tenaient comme à la prune de leurs yeux, ploie sous le fardeau d'une crise politique, économique, financière mais également sociale et surtout morale quasi mortelle.

Pourtant, nous n'avons cessé, lors de nos trois derniers discours prononcés du haut de cette tribune, d'avertir de l'imminence de l'ouragan qui se déchaîne aujourd'hui. Nous avons appelé, avec insistance, à une citoyenneté égalitaire au lieu d'un confessionnalisme sectaire et d'un exercice clientéliste de la vie politique, qui attise les conflits en tout genre et démembrer les composantes de l'Etat libanais.

Nous avons plaidé une sortie de la crise économique, qui entraîne un chômage touchant nos jeunes, surtout les diplômés de nos universités et les pousse à une émigration hors de leur pays.

Nous avons condamné la corruption généralisée, causée par le clientélisme et qui menace les fondements mêmes de l'Enseignement supérieur, tout en nous appliquant à mener notre vocation universitaire comme mission au service de l'excellence de la Nation. Aujourd'hui force est de constater tristement que nos prophéties de mauvaise augure étaient malheureusement fondées. Mais, il est hors de question pour nous de baisser les bras aujourd'hui.

Comme nous l'avons déjà répété, nous avons contribué à la naissance et au développement de ce Liban. Cela nous incombe des responsabilités et des devoirs. Nous demeurons fidèles à nos engagements et continuerons à y être des acteurs de développement. Nous poursuivrons sans relâche nos responsabilités, en tant qu'Université, quant à son avenir.

1. Les historiens jésuites et les traces du Grand Liban : Martin et Lammens

L'idée du Grand Liban fut un grand rêve pour toute une génération de fondateurs, dont le plus grand est indiscutablement Monseigneur Elias Hoyek². Sans chercher à faire du concordisme ni une histoire des cents ans écoulés, nous rappelons en ce jour que plus d'un jésuite parmi les grands universitaires et missionnaires de la fin du XIX^e siècle et des débuts du XX^e ont contribué, grâce à leurs travaux, à l'émergence du Grand Liban dans ses frontières actuelles.

Je souhaite m'arrêter sur l'une ou l'autre figure jésuites, parfois controversées mais qui ont indéniablement influencé le cours de l'histoire :

En premier, voici Henri Lammens (1862-1937), belge, historien et islamologue, auteur d'une histoire de la Syrie³. Ce jésuite fut l'un des premiers à creuser l'idée du Grand Liban dès 1902, dans un article publié par la revue *Etudes* et intitulé « Quarante années d'autonomie au Liban »⁴. Lammens y ébauche les frontières du Grand Liban tel qu'il fut proclamé en 1920.

Un autre texte, « *tasrih al absar fi ma ya7tawi Loubnan mina al athar* », (des regards sur ce que le Liban contient de sites historiques) délimitait dès 1903 les contours du Liban dans

2. Élias Hoyek (1843-1931), Patriarche d'Antioche des maronites, fondateur de la Congrégation des sœurs maronites de la Sainte Famille. Président de la délégation libanaise à la conférence de la paix, à Versailles en 1919, cet ardent patriote milita inlassablement pour l'indépendance du Grand Liban. Reconnu Vénérable par le Saint Siège le 9 juillet 2019. Lire la suite: <https://libnanews.com/liban-le-patriarche-elias-hoyek-proclame-venerable-par-le-vatican/>

3. Cf. Henri Jalabert, *Jésuites au Proche Orient, Dar el Machreq, Beyrouth*, Notice no 331, I.

4. H. Levantin (pseudonyme de H. Lammens), "Quarante ans d'autonomie au Liban," in revue des *Etudes*, Paris, 1902

pratiquement sa superficie actuelle⁵. Au début de la deuxième partie, un exposé est consacré au Liban par opposition au seul Mont-Liban, en vue d'étayer tant sa pertinence historique que sa géographie au travers des récits de voyageurs arabes et occidentaux.

Ce travail fut précédé, dans les années 1870, par une autre histoire du Liban, œuvre en langue française non publiée du jésuite français Pierre Henri Martin (1825-1880). Cependant, en 1898, l'Imprimerie Catholique des Jésuites publiera un précis en langue arabe de l'Histoire du Liban (Tarikh Loubnan), dans lequel Pierre Marie Martin retrace l'histoire du Liban depuis l'Antiquité dans les limites géographiques du Grand Liban⁶.

Retenons que ces deux auteurs distinguent nettement, tant géographiquement qu'historiquement, la presque île arabe de la Syrie, tout en mettant en valeur l'entité propre du Mont-Liban appelé à s'agrandir en Grand Liban pour qu'il demeure viable au sein d'un environnement que distingue la pluralité communautaire de sa population. En cela, ils se révèlent héritiers de la pensée du grand Patriarche Estéfan el Doueïhi⁷. Vu

5. Henri Lammens, *Le Liban; notes archéologiques, historiques, ethnographiques et géographiques*, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1914. Une nouvelle édition à l'occasion des cérémonies de la commémoration du Grand Liban a été éditée par la Lebanese American University (LAU), Beyrouth, décembre 2019.

6. Henri Jalabert dit dans la notice 37,1 celle de Martin : celui-ci a rédigé « une énorme histoire du Liban depuis les origines, un manuscrit de plusieurs milliers de pages, (...) œuvre beaucoup trop oratoire mais sérieusement documentée. (...) Des extraits du P. Martin avaient paru en 1889-1890 en traduction arabe, (publiés par l'Imprimerie Catholique sous le titre « Tarikh Loubnan »).

7. Patriarche Etienne Doueïhi (1630-1704), l'un des plus importants qu'a connus l'Eglise Maronite. D'après Monseigneur Hamid Mourani, philosophe, Etienne Doueïhi avait déjà pensé la constitution du Mont-Liban comme entité politique et le pluralisme druzo-maronite comme base du futur Liban (cf. <https://ehdenz.com/news/news-of-the-parish/item/html>)

l'importance de ce courant historiographique, on peut affirmer que ces deux jésuites, ainsi que d'autres, ont influencé les théoriciens de l'établissement du Grand Liban comme Charles Corm⁸, Boulos Noujaim dit Jouplain⁹, ou Yusuf el Saouda¹⁰ qui ont appuyé les thèses de Monseigneur Hoyek.

2. L'appel de Lucien Cattin

Quelques mois avant la proclamation du Grand Liban, en juin 1920, un autre jésuite, P. Lucien Cattin, de nationalité suisse et ancien recteur de notre Université, adressa un vif et long appel aux Anciens étudiants de l'Université pour leur dire les défis de la proclamation de l'Etat du Grand Liban.

« Au moment présent, dit-il, moment suprême des décisions qui vont fixer définitivement le sort de votre nation, intensifiez vos efforts. Restez unis, inébranlables dans vos revendications ; elles sont la condition de votre liberté, de votre indépendance, de votre existence. Ne lâchez pas la main qui, malgré certaines apparences, est une main amie ; aidez-la à déjouer les intrigues d'une politique masquée, astucieuse et jalouse, et elle sera ce qu'elle veut être, la main libératrice. »

« Vous aussi, mes amis, au moment où vous devenez souverains, je dis : Soyez (...) des hommes de volonté qui cherchent le devoir et l'accomplissement avec loyauté, qui ne savent pas plier au souffle des caprices étrangers, »

8. Charles Corm, (1894-1963) l'un des combattants pour le Grand Liban est l'auteur du recueil de la Montagne inspirée, préfiguration du Grand Liban.

9. [Paul Noujaim]. Jouplain, La Question du Liban. Étude d'histoire diplomatique et de droit international. Paris, Rousseau, 1908

10. Yusuf al Sawda (1891-1969), militant pour le Grand Liban, avocat et journaliste, ministre de la Justice, auteur de plusieurs ouvrages sur la nation et la question libanaise.

« Aimez donc votre Liban, votre grand Liban, aimez-le beaucoup ; Par lui toutes les générations du passé vous crient : en souffrant, en priant et en mourant, nous avons conquis l'indépendance du Liban ; vous, nos fils, en travaillant, en vous dévouant, en vous sacrifiant, avec l'aide de Dieu, sachez donner au Liban indépendant une physionomie et un caractère dignes de vos pères ; que le Liban de demain soit le Liban des anciens jours...transfiguré ! »

Une remarque de Louis Cheikho¹¹

Le jésuite Louis Cheikho, chaldéen originaire de Mardin, dans un article paru dans *al Machriq* en 1921 à l'occasion de la proclamation du Grand Liban et de la dédicace du pays au Sacré Cœur de Jésus, réfléchit sur le sens ultime de cette proclamation. A ses yeux, le Grand Liban bénéficiait désormais en tant qu'Etat d'une liberté souveraine qu'il s'agissait de traduire par l'établissement d'une patrie libanaise de l'unité, de la science et de la prospérité pour tous ses enfants. Mais l'auteur exprime, dans le même texte, une certaine réserve pessimiste. Il craignait, en effet, que *« les problèmes difficiles et ardues, les obstacles multiples dus aux dissensions religieuses internes, aux conflits communautaristes, aux désaccords des points de vue, la divergence des intérêts politiques, la contradiction entre les opinions »*, ne puissent mener à sa perte et à sa dislocation. En visionnaire, Cheikho anticipait avec appréhension la nature conflictuelle des rapports entre les gens ainsi que la mauvaise gestion de cette conflictualité par les hommes politiques.

11. Louis Cheikho s.j., fondateur de la revue *al Machriq*, auteur de dizaines d'ouvrages et de centaines d'articles. Appelé sultan de la langue arabe, il fut à la tête des hommes de la renaissance arabe (*al Nahda*) 1859-1927.

3. « L'amour de la nation » du patriarche Hoyek

Une telle situation délétère mènera Monseigneur Hoyek, 10 ans après la proclamation de l'Etat du Grand Liban, à élever le ton contre un exercice défaillant de la politique de gouvernance du pays ! Dans sa lettre pastorale de 1930, « l'amour de la patrie¹² », Monseigneur Hoyek pose les fondements de la bonne gouvernance tant celle des individus que celle des pouvoirs en place. S'adressant aux maronites et aux chrétiens, il leur dit :

« Notre devoir est d'aimer les fils de notre patrie et de vivre avec eux en paix et concorde. Notre devoir est d'aimer les morts et les vivants qui nous ont donné leur vie et qui ont lutté avant nous pour défendre la patrie, qui sont morts dans les vallées et les plaines ; voici que leurs tombes nous rappellent leurs personnes. Honorons alors notre terre et aimons la terre qui accueille leurs cendres. Les vivants sentent alors un lien fort quand la terre qui les a portés et les a nourris alors qu'ils étaient vivants, sera la terre qui les accueillera dans ses entrailles après leur mort de telle manière que leurs cendres se mélangeront les unes avec les autres. »

Le deuxième message de sa lettre est une incitation à ses fils « *de chercher à travailler pour l'intérêt public dans le cadre de leur engagement en faveur de l'Etat et ne pas fuir d'assumer leur responsabilité et de s'engager dans l'action politique ; non pour favoriser un courant politique déterminé, mais pour donner au juste jugement sa place en faveur de tous* ».

Le troisième message s'explique par l'appel suivant : « *vous les gouvernants, les patrons du pays, vous les juges de la terre, vous les députés du peuple qui vivez sur le compte du peuple qui finance vos dépenses et vos honoraires, qui octroie à vos*

12. Le texte fut réédité en 1912 par les soins de la Congrégation des Sœurs maronites de la Sainte Famille qu'il avait lui-même fondée, 60 pages, Ibrine, Liban. Le texte français est de l'auteur de ce discours.

personnes respectées des privilèges distinctifs et des titres d'honneur; vous êtes obligés, en votre qualité officielle et en fonction de vos charges, de rechercher l'intérêt public. Votre temps n'est pas consacré à votre intérêt, votre action n'est pas pour vous, mais pour l'Etat et pour la Patrie que vous représentez. Vous avez été établis pour rendre heureuse la Patrie, vous ne pouvez sacrifier ses intérêts sans humilier le droit, et sans faillir au devoir de la fidélité. C'est par l'exercice de la liberté d'une manière juste que l'homme devient un citoyen. »

Le quatrième message, le Patriarche l'adresse dans les mots suivants : *« Quel spectacle nous offre la justice de l'Histoire ! Qu'ils sont rares les responsables de notre pays qui se détachent de l'inclination et de la partialité envers les personnes, tenant compte uniquement du mérite ? Combien sont nombreux les responsables qui, par faiblesse de volonté ou par intention erronée ou encore par haine, voire par jalousie, préfèrent telle personne de moindre mérite car elle est de leur parti à une telle autre personne qui a plus de mérite. Il est nécessaire que les responsables tiennent compte du mérite et de la compétence, et qu'ils ne soient pas prisonniers de l'appartenance familiale, ni de certains visages qui leur sont proches. Il leur incombe de ne pas accorder la fonction bien rémunérée à leurs amis et aux courtisans, négligeant ainsi les plus méritants. »*

Permettez-moi ce commentaire rapide en trois points :

1. Le message de l'éminent patriarche, père fondateur du Liban, ne s'adresse pas uniquement à la génération des responsables des années 1930. Son discours demeure d'une brûlante actualité. Il s'adresse aussi à ceux qui nous gouvernent aujourd'hui. Il leur rappelle la valeur inestimable de la citoyenneté libanaise égalitaire, une et indivise qu'il vénère. Il les abjure de mettre fin à toute forme d'impunité.
2. De quelle surdité nos gouvernants sont-ils donc frappés depuis les années 1930 jusqu'à aujourd'hui ? Le sectarisme

clanique et mercantile n'est-il pas leur slogan et ne demeure-t-il pas leur ligne de conduite ? L'appel du grand Patriarche est clair : si les politiciens ne mettent pas fin à ce sectarisme clientéliste, le Liban sera en danger d'existence.

3. En appelant au changement des attitudes et des conduites, le Patriarche Hoyek exprimait une vérité intemporelle. Aujourd'hui, plus qu'hier et plus que jamais, il est toujours temps de le faire. Il ne sera jamais trop tard de le faire car les temps sont mûrs pour oser réaliser le changement.

Mesdames et Messieurs, je vous prie d'excuser mon insistance à marteler, encore et encore, que le changement n'est plus un choix parmi d'autres. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de tergiverser. Le changement est là, il s'impose à nous comme un devoir et une nécessité. Il est entré dans chaque maison, il s'est installé dans nos consciences pour ne plus en sortir.

Monseigneur Hoyek nous a laissé un testament inestimable dont nous sommes dépositaires. Il nous confie le sens des valeurs supérieures de la République que les gouvernants et les citoyens doivent respecter et transcrire dans la réalité de la recherche du bien commun qui incombe à tous. Aux fondements de la pérennité de la vie nationale, Hoyek privilégie l'éducation, la promotion de la rationalité ainsi que la langue arabe, langue nationale qu'aucune autre ne peut remplacer, aussi proche soit-elle.

Vous recherchez les valeurs indispensables pour que le Liban soit une réalité politique nationale permanente ? Hoyek les énumère comme suit : **l'attachement indéfectible à l'intérêt et au bien communs, ainsi qu'aux institutions sociales, à la langue nationale, aux martyrs de la patrie, à l'histoire commune, à l'unité du territoire, à l'âme de la Nation, ou encore à l'unité politique du vivre-ensemble à l'ombre d'une Constitution et de la règle du Droit.** L'immunité de

la Nation, dit-il, se constitue par la recherche du bien commun et de l'intérêt de tous. Vous ne pouvez jamais faire du Grand Liban une réalité concrète, si vous ne lui donnez pas l'Etat qu'il mérite et dont la raison d'être est de veiller aux valeurs de notre République.

2^e partie : De la fin du mode de survie des Libanais ou les trois dénonciations décisives de la révolution du 17 octobre.

Quand l'Etat fait défaut...

La question posée aujourd'hui est la suivante : où en sommes-nous de notre Etat national proclamé en 1920 ainsi que des enseignements de ceux qui ont eu la volonté de conviction de réclamer et mettre en place le Grand Liban comme promesse et comme projet social et politique ? Durant cent ans, les Libanais se sont appliqués à construire l'Etat qu'ils pensaient mériter. D'abord en mettant en place les services publics qui ont fonctionné tant bien que mal : parfois efficaces et souvent défaillants. Ensuite, à consolider un Etat de droit, protecteur des libertés fondamentales et politiques dont nous demeurons fiers en dépit de toutes les transgressions et de toutes les répressions. Malgré toutes les tourmentes que notre pays a connues, notre société libanaise a fait preuve d'une constante résilience dans sa fidélité à être porteuse d'un authentique message de respect du pluralisme et de ces libertés qui sont l'autre nom du Liban. Nous avons également mis en place un réseau dense d'instituts de formation professionnelle mais surtout d'écoles et d'universités qui sont le fleuron de notre pays et notre inestimable capital. Aujourd'hui, tous ces acquis se trouvent en péril à cause d'un libéralisme et d'un clientélisme sauvages et corrompus qui font pulluler nombre d'institutions d'enseignement supérieur qui délivrent des diplômes en toute immoralité. Cet Etat, patiemment mis en place, fait malheureusement défaut aujourd'hui.

Quand l'Etat vacille, c'est la souveraineté qui s'en trouve remise en cause¹³ et c'est le non-droit qui s'installe. Quand la puissance publique s'étiole, c'est le souverain qui n'est plus en mesure d'assurer la tâche élémentaire qui est la sienne : défendre tout un chacun et protéger ses droits. Sans Etat, le citoyen n'est plus ce sujet autonome que nous révérons. Quand l'Etat fait défaut, sur le plan social, économique et financier, le citoyen se trouve livré à l'arbitraire de l'état de nature que décrit Hobbes comme étant « la guerre de tous contre tous »¹⁴.

Face à cela, on ne peut que louer la réaction de la société civile libanaise qui s'est organisée, et continue à le faire, afin de maintenir la solidarité du vivre-ensemble en palliant tant que faire se peut à la cruelle déficience du service public. Nous devons rendre hommage aux multiples initiatives spontanées, apparues ici ou là, en vue de répondre aux besoins des uns et des autres sans discrimination aucune, au sein d'une société plurielle comme celle du Liban. Sans chercher à dresser un bilan historique des prestations de l'Etat libanais, il n'en demeure pas moins évident, comme l'affirme un de nos penseurs¹⁵, que les hommes politiques ont précipité l'Etat dans la faillite morale qui a entraîné la faillite économique et financière, ainsi que la paralysie institutionnelle induite par les interminables crises politiques qui se sont succédé. Incapables de gérer une telle situation, les responsables se sont révélés des irresponsables en

13. Antoine Messarra, L'Orient-Le Jour, Les impostures sursaturées, du mercredi 4 mars 2020

14. *Bellum omnium contra omnes*, une phrase en latin signifiant « la guerre de tous contre tous », est la description que Thomas Hobbes donne à l'existence humaine dans l'expérience de pensée de l'état de nature qui le conduit au *Léviathan* (1651).

15. François el Bacha, <https://libnanews.com/cette-colere-de-la-rue-suite-a-des-annees-dabus-de-maltraitance-de-la-part-dhommes-politiques-qui-se-pensaient-intouchables/>

matière de gouvernance, leur unique souci étant de se partager les dépouilles de l'Etat comme on se partage un butin.

1. La dénonciation de l'immoralité de la conduite politique ou la crise morale

L'Etat, pour exister, doit d'abord être pensé par chacun. Que l'Etat fasse défaut signifie que nous sommes, à la fois, victimes et responsables d'une crise avant tout morale avant d'être intellectuelle ou politique. La crise morale se concrétise par la perte de toute espérance qui fragilise l'être de chacun, le dépouille de toute confiance en soi et entraîne par conséquent la peur de l'autre. Nous nous trouvons dans un Etat où les promesses ne constituent pas l'ossature de projets inscrits dans une séquence temporelle aux échéances bien précises. Autrement dit des promesses sans *expiry date*. Comment notre raison pratique pourrait accepter l'incapacité de notre pays à éclairer ses rues et ses places publiques, lui qui se targue d'être le phare et le luminaire du Proche et du Moyen Orient ?

D'où vient cette crise morale ? N'est-elle pas due aux multiples démissions et aux renoncements successifs d'élites intellectuelles et spirituelles dont une démocratie a besoin ? En n'assumant plus leur rôle citoyen de gardiens d'une échelle de valeurs, ces élites cessent de s'assumer moralement et laissent la société se laisser fragiliser par l'haleine de la Bête. Ainsi, qu'y-a-t-il de plus immoral que la résignation criminelle de la classe dirigeante face au chômage de masse qui frappe les jeunes diplômés obligés de quitter ce pays. Savent-ils qu'aujourd'hui des milliers de nos jeunes bacheliers sont en train de préparer leurs dossiers d'émigration vers les universités étrangères en dehors du Liban ?

Mesdames et Messieurs, sachez-le, le chômage de nos jeunes, notamment de nos jeunes diplômés, est le cancer de la société. Il est démoralisateur de la jeunesse, il ronge et épuise la démocratie.

La progression des ravages de la crise morale est dramatique. Pour tenter de l'éradiquer, il conviendrait d'en diagnostiquer, ensemble, les indices dont un des plus significatifs consiste à ne pas avoir confiance dans notre jeunesse qui, il y a quelques mois, fut et demeure à la pointe du combat pour un Etat des citoyens. Pour elle, l'horizon semble fermé : ni logements, ni emplois, ni reconnaissance. Que vaut le concept d'avenir excluant la jeunesse, surtout celle qui détient les meilleurs diplômes obtenus à la sueur du front ? En quoi consiste un futur s'il n'est pas le lieu de tous les possibles permettant aux jeunes de faire preuve de toute l'ingéniosité et la créativité de l'homme dans sa maîtrise des forces du chaos ?

Autre cas de figure : le service public. Jusqu'en 1975, il constituait 19% du budget de l'Etat. Par après, on l'a vu atteindre presque 40 pour cent du même budget. Cette expansion astronomique ne s'est pas faite en faveur du bien commun mais du clientélisme des intérêts particuliers et du chômage déguisé.

Nous parlons de crise morale ? Il serait plus pertinent de parler d'immoralité. La politique se distingue par son cynisme, tuant ainsi toute idée d'une Cité meilleure. Cela se constate par les chiffres des inégalités sociales qui s'envolent littéralement, dans l'indifférence ou la compromission, car une part des aides sociales de l'Etat n'arrive jamais à destination, ou se trouve engloutie par des associations sans nom et sans renom. Heureusement que la société civile demeure vigilante. Elle est toujours là, à travers plusieurs fondations sociales dont il faut louer les efforts. Que font les dirigeants face à ces signaux d'alerte en permanence au rouge ? Ils continuent à se livrer, sans retenue morale, aux querelles du narcissisme mortifère de leurs petits egos.

Mais la crise est également politique. L'autorité se dissout dans la platitude d'une horizontalité où tout le monde détient

le pouvoir mais où personne ne gouverne. La fourberie est assimilée à l'intelligence politique et se renvoyer la balle de la responsabilité est devenu un art consommé de la politique. L'ego surdimensionné de celui qui exerce un pouvoir est la seule valeur partagée. Il n'y a plus de place pour la morale : celle-ci commence par la prise en compte de l'existence des autres. La crise politique est devenue une tradition. Elle se double d'une servitude volontaire de la part des électeurs, révélant ainsi une compétition malsaine pour un Liban devenu plus un cadavre qu'un être vivant. Le résultat est un déclin à registres multiples. L'image d'un Liban démocratique est gravement atteinte, sans compter l'écho exemplaire de la gouvernance libanaise, des capacités uniques de nos ressources humaines et sans oublier la chute vertigineuse de notre monnaie.

2. La dénonciation du sectarisme ou la mise en cause du grand repli identitaire, et de la disparition de l'espace public

La révolution du 17 octobre est une dénonciation du sectarisme. Le sectarisme commence toujours par le fameux binôme d'après la théorie de Georges Gurvitch: « Nous et Eux », deux corps distincts et indépendants l'un de l'autre tant en perception qu'en pratique. Ce couple opposé se présente comme un principe de connaissance, puisque c'est un moyen pour connaître l'autre au niveau intellectuel et humain, sachant qu'il y a toujours un mur de séparation entre l'un et l'autre.

Pour Frédéric Maatouk, l'un des sociologues et penseurs arabes les plus en vue, l'intégration politique s'est faite dans nos sociétés arabes sur le principe du sectarisme, ce qui a produit des sociétés séparées par la connaissance insuffisante que nous avons l'un de l'autre et qui limite le progrès social¹⁶.

16. Frédéric Maatouk, professeur de sociologie de l'Université libanaise a marqué les études sociales. Son ouvrage sur al Asabiya en 3 volumes où il est question du sectarisme comme concept fondateur des relations sociales dans le monde arabe.

Les études et les recherches sociales sur les sociétés arabes et moyen-orientales, d'après Maatouk, ont montré que faire remonter l'origine du sectarisme à la religion est totalement faux et sans fondement. Ce sectarisme du « nous et eux », des sociétés divisées, tire sa force et sa légitimité du patrimoine culturel et social dominant. Le sectarisme est totalement absent des textes sacrés. On ne lui trouve pas de trace significative ni dans les textes des Evangiles, ni dans les versets du Coran. En fait cet esprit sectaire fait partie de l'espace politique et culturel vécu, non de l'espace religieux.

Les différents sectarismes, qu'ils s'appellent confessionnels ou religieux, sont des systèmes verticaux de pensée et de conduite. Ils sont uniquement intéressés par les biens terrestres et leur acquisition, et non par la méditation spirituelle ou l'union avec le créateur de ces biens. Si la foi sollicite l'existence d'un croyant en une doctrine, l'esprit sectaire, par contre, sollicite l'appui d'un membre qui lui soit assujéti dans la recherche exclusive des intérêts matériels du groupe sectaire. Ce dernier se construit sur les sables mouvants de valeurs, de traditions et d'intérêts particuliers, et non sur des principes fixes comme la foi. Si le croyant se met en relation spirituelle avec son Dieu, le souci primordial de l'esprit sectaire est d'obéir aveuglément au zaïm, le chef du groupe. L'esprit sectaire n'accorde pas de priorité à l'acquisition de la foi et des biens spirituels, mais recherche en permanence la victoire sur l'autre groupe, convoitant ses biens. La finalité de la religion est d'atteindre les biens spirituels, celle des sectaires est de mettre la main sur les biens matériels et l'ensemble des domaines de l'économie (al ghulub en arabe). Pour Ibn-Khaldun, qui donne au sectarisme national (al asabiya) une légitimité, ce ghulub est le propre de l'esprit et de la conduite des politiciens et des non politiciens habités par le sectarisme (ta'assub) non national. C'est précisément ce que nous constatons dans le Liban d'aujourd'hui, puisque la dette

publique est en pratique une mainmise et une spoliation déguisée des biens des Libanais. La distance entre religion et esprit sectaire est un abîme immense, du point de vue intellectuel, spirituel et moral. Si la foi cherche à placer l'homme au niveau de l'universel, l'esprit sectaire pousse chacun à se replier sur soi-même et sur son groupe sectaire. L'unité des Libanais, de toutes confessions, dans une révolution qui continue, est l'attestation évidente que le sectarisme clientéliste est le pire de nos maux !

3. La dénonciation du mode de survie et ses variantes...

La révolution du 17 octobre est une dénonciation du mode de survie dans lequel les politiciens libanais nous ont placés. Dans le mode de survie, c'est l'erreur qui est toujours justifiée alors que ce qui est vrai et juste est en permanence remis en question. La reddition des comptes est négligée, ignorée voire oubliée, car il faut du temps pour qu'elle soit menée à bien. Ainsi, c'est l'impunité qui devient insidieusement la norme à suivre,

Dans le mode de survie, l'ascenseur social est fermé par le politicien qui en garde la porte. Il faut devenir l'otage servile de ce dernier afin d'avancer dans la vie. C'est le règne des pots de vin et des compromissions sordides de la *wasta*, si honnie par la nouvelle génération. C'est bien pourquoi la classe dirigeante ne se renouvelle pas, le système est verrouillé par l'immoralité de ses pratiques.

Dans le mode de survie, l'angoisse du lendemain règne sans partage de même que les contraintes en tout genre qui bafouent la règle du droit. La peur des autres rôde partout. Les souffrances s'étalent sans la possibilité d'être vues et écoutées.

Dans ce mode de survie, nul n'est en mesure de prendre le temps de penser individuellement ou en groupe. Seule retentit la parole du chef, au sens du *zaïm*, qu'on se doit d'écouter et de répercuter. Dans ce mode de survie, il n'y a plus de citoyens

libres capables d'élever la voix pour protester, car ils sont maintenus dans le statut du sujet obséquieux et servile, forcé de faire son mea culpa, si jamais il ose déroger à la parole toute-puissante du chef.

Dans un mode de survie, doublé du système manipulateur du confessionnalisme, on développe les mécanismes de la peur de l'autre, de l'étranger, et même des membres de sa propre famille. Le sujet autonome, auquel nous croyons, devient alors un client et cesse d'être un citoyen. La douceur de l'empathie paisible du vivre-ensemble se laisse déborder par la violence de la haine et de l'agressivité. On cherche tout le temps l'appui de l'étranger en faveur de son groupe, car on n'a pas atteint l'âge adulte.

Face à ce noir tableau, un fait capital et neuf a surgi et s'impose à nous : la nouvelle génération. La jeunesse libanaise a tout compris parce qu'elle a mûri. Que Dieu la bénisse et que Saint Joseph guide ses pas. En ce nouveau siècle de notre pays, l'heure a sonné pour bâtir un nouveau Liban, le Liban des citoyens égaux en droit et en devoirs, le Liban de la transparence, de la reddition des comptes, le Liban du mérite par l'acte et non l'Etat du clientélisme.

La nouvelle génération, grâce à la puissance des médias sociaux, n'a pas besoin de parcourir le monde pour comprendre qu'il existe une autre alternative à l'exercice du pouvoir au Liban tel que notre génération l'a construit. Ils perçoivent clairement comment leur pays doit être, celui du respect de la règle du Droit et de la Loi, de la non-corrupcion et de l'absence de toute « wasta » dégradante. Les jeunes et moins jeunes de la nouvelle génération forment, avec la diaspora libanaise, une internationale et un réseau qui constituent un réel danger pour le pouvoir sectaire. Comme les politiciens libanais ne sont pas des modèles à suivre, la nouvelle génération leur préfère des modèles à suivre parmi des hommes et des femmes d'Etat du vaste monde.

Des jeunes et des moins jeunes n'ont cessé et ne cesseront pas de manifester en portant le drapeau du Liban, celui de la non-violence. Toute manifestation est une prise de distance avec la douleur sinon une manière de la conjurer et la dominer. Dans une révolution, on se rallie autour de symboles forts de la nation, comme le drapeau de la patrie ou l'hymne national. On éprouve une légitime colère de constater que les institutions de l'Etat puissent se retourner contre ceux qui réclament le respect de leurs droits jusqu'à les jeter en prison. Depuis le mois d'octobre 2019, ces manifestations ont développé un cadre d'allégeance nationale ainsi qu'un référentiel éthique sur lequel doivent s'aligner toutes les recherches de solution politique et économique. Nous demeurons cependant dans l'attente d'un pouvoir judiciaire indépendant, définitivement libéré de ses allégeances politiques et sectaires, afin que la magistrature puisse enfin mettre fin au règne de l'impunité par la reddition des comptes.

Nos jeunes générations refusent l'absence de reddition des comptes et le règne de l'impunité. Leur mouvement fut et demeure une révolution citoyenne de récupération de la dignité spoliée et de l'espace public morcelé en territoires d'influences. Si la classe gouvernante limite l'exercice de la politique à des relations d'opportunisme clientéliste, les Libanais refusent d'être bernés par de vagues promesses de réformes. Ils dénoncent l'irresponsabilité de leurs gouvernants quant à des questions vitales portant sur les services publics, comme l'énergie, les déchets ménagers, sans parler de la crise financière qui sévit et qui compromet l'avenir du pays. Les citoyens demeurent atterrés, de même que nombre d'observateurs étrangers attachés à notre pays, par l'Etat de non-droit qui est le nôtre et par le non-respect ainsi que l'application tronquée des lois de la République.

3^e partie : La riposte de l'Université

L'Université d'une manière générale, et plus encore dans notre cas qui avons contribué depuis 145 ans à la construction morale et matérielle de ce pays, ne peut en aucune manière se taire ou ignorer les souffrances de notre peuple ainsi que les défis de la reconstruction de notre nation. L'Université ne peut pas être neutre, car elle n'est pas un parti politique et ne participe pas à la conquête du pouvoir. Cependant, l'Université détient l'autorité académique et morale qui lui appartient en propre. C'est en son sein que se forge la norme de la vie publique dans la Cité. Aujourd'hui l'USJ a une cause, celle de chaque citoyen libanais. Notre cause est la reconstruction morale, spirituelle et matérielle de notre Liban ; non pas celle de telle ou telle confession, mais celle du Liban dans toutes les composantes sociales. Notre tâche est d'offrir à nos jeunes tous les outils et les moyens nécessaires pour qu'ils construisent le Liban de la citoyenneté et du sens civique, le Liban comme Etat de droit et comme démocratie. Je vois cette mission se développer dans les trois axes suivants :

1. L'appel du 27 octobre : la portée de la déclaration commune AUB/USJ.

Conformément à l'esprit et à la lettre de la déclaration conjointe, signée le 27 octobre 2019 par le recteur de l'USJ et le président de l'AUB, l'action pour le changement se poursuivra et se développera. Ce document n'est pas un texte de circonstance, venu appuyer une révolution, ni une réaction passagère à un événement, encore moins une expression opportuniste cherchant à se situer sur l'échiquier politique du moment. Cette déclaration exprime la conviction de nos deux Universités que la manière avec laquelle ce pays est dirigé et administré, par le biais d'un clientélisme effréné et vergogneux, ne fait que mener à la dilapidation de ses richesses matérielles et intellectuelles.

Cette déclaration met évidence ce que l'Université Saint-Joseph de Beyrouth n'a cessé de prôner depuis toujours, notamment depuis 1975, que seule l'appartenance citoyenne au Liban est la voie royale qui peut le guérir de ses maladies, à savoir le clientélisme social et politique, la corruption, le manque de reddition de compte, la manipulation du religieux et la négligence.

La citoyenneté vous reconnaît dans votre particularité individuelle et votre appartenance à la communauté nationale. Les deux Universités œuvrent pour former les meilleures compétences académiques et professionnelles du Liban et des pays de la région qui sont acquis à la cause de la citoyenneté. Comme le dit l'emblème de la Fédération des Associations des Anciens Etudiants de l'USJ, « *la Fédération par ses Associations est une force citoyenne et de citoyens au service du Liban* ».

De ce fait, dire que le mouvement du peuple est un « *authentique sursaut national* » et qu'il constitue « *le plus grand mouvement national unificateur depuis 1943, qui exprime profondément les souffrances et les besoins de notre peuple, et son immense désir de reconstruire notre pays sur de nouvelles bases* », est l'affirmation d'une perception qui ne doute point du bien-fondé du message que notre peuple a voulu transmettre à ses dirigeants et à lui-même. Depuis trois ans, je n'ai cessé du haut de cette tribune de mettre en garde contre les drames que nous vivons actuellement. Mais le plus grand drame c'est d'être peu écouté et que le mouvement populaire soit considéré comme un complot fomenté par des agents à la solde d'intérêts étrangers au pays.

Appuyer le mouvement populaire et déclarer qu'il est authentiquement libanais, nécessite de faire un pas très simple que nous avons effectué. « *Nos deux Universités, historiquement engagées dans la construction du Grand Liban*

depuis la constitution de son État, ne peuvent que s'associer à l'engagement des enseignants, des étudiants, du personnel administratif et des anciens qui luttent déjà pour les droits de tous les Libanais sans exception ».

Cet engagement est suivi d'un appel à nos dirigeants pour que des initiatives soient réellement prises envers les exigences de ce mouvement : *« les Autorités officielles libanaises doivent accueillir le nouvel esprit porté par tous les Libanais, qui appelle à l'Unité et à la rencontre de tous les Libanais, et à un État civil qui dépasse le confessionnalisme et le partage des intérêts, fondé sur les valeurs de liberté, de fraternité, d'égalité et de justice et des droits et des devoirs pour tous ».*

Jusqu'aujourd'hui nous ne voyons pas les mesures nécessaires pour sortir de l'impasse. Notre déclaration se terminait par l'appel suivant : *« nous demeurons disponibles afin de contribuer à toute solution qui ouvre la porte au salut national ».* Un gouvernement a été constitué : nous souhaitons de tout cœur qu'une nouvelle dynamique de gouvernance soit établie afin d'opérer le vrai changement qui ne touche pas seulement la superficie mais va jusqu'aux consciences et surtout la conscience culturelle et morale afin de reconquérir la vraie liberté de l'esprit et de la conduite.

2. Appel au réveil de la pensée libanaise

La crise morale et intellectuelle qui sévit est le prolongement d'une crise universitaire et académique. Devant l'impasse du système politique confessionnel libanais, et les crises multiples qui soufflent sur le pays, quel a donc été l'apport de l'Université, y compris la nôtre ? Mis à part une institution universitaire empêtrée par l'octroi de faux diplômes, la plupart des universités libanaises, y compris la nôtre, n'ont pas su adopter une attitude juste face aux enjeux posés par l'impasse du système confessionnel libanais et les différentes crises qui

secouent le pays. La multiplication anarchique des institutions universitaires, en l'espace de dix ans, (nous en sommes à 58 à l'heure actuelle), n'a fait qu'aggraver le libéralisme sauvage à la libanaise qui a fait de l'université un outil parmi d'autres au service du clientélisme sectaire ou politique.

C'est la recherche scientifique en matière sociale et politique qui a fait les frais d'une telle gabegie dans plus d'un domaine qui ont été négligés : identité nationale, système juridique et constitutionnel, statut du pluralisme, dialogue des cultures, spécificité citoyenne, etc. Au vu de l'histoire académique libanaise, c'est l'Université qui a été le creuset principal de la pensée libanaise de l'Etat et du fait citoyen. Nos politiciens ne sont pas des penseurs. Ce sont des amateurs de pugilat et d'invectives incapables de construire l'avenir car manquant d'une vision prospective scientifiquement fondée. L'Université est la voie royale de la pensée libanaise en mesure de répondre à notre mal-être actuel.

Le simple changement politique est à mon avis insuffisant car c'est une solution qui s'impose d'en haut. Elle sera difficilement acceptée. Par contre je vois trois niveaux du réveil de la pensée libanaise : démocratie ; réforme administrative et culture. 1) La démocratie directe, à répétition et sous diverses formes, qui donne aux Libanais le pouvoir de sanctionner leurs gouvernants, avec une large participation féminine, me paraît fondamentale, car d'après ce que je sais, les femmes pourraient être moins démagogues que les hommes. Cette démocratie pourrait être pratiquée à travers un système politique qui, libéré du sectarisme, dépasse le confessionnalisme sans annuler la représentation minimale communautaire. Une démocratie qui tient compte de la maturité de notre identité libanaise et de notre consensus et conviction que le Liban est notre destinée commune, selon la Constitution libanaise 2) De même, une réforme administrative de fond est la stratégie qui s'impose en

ce deuxième siècle d'existence de notre pays. Une réforme qui retient les meilleures compétences au service de leur pays. 3) Les Libanais ne sont pas en mesure d'entreprendre une nouvelle Nahda qui révolutionnerait la culture libanaise dans ses aspects religieux, sociaux, moraux et politiques ? Une renaissance culturelle d'une telle ampleur renouvellerait nos sociétés et celles des pays arabes. L'Université, toutes nos universités, sont appelées à devenir des acteurs du changement culturel et non plus de simples transmetteurs de savoirs et de compétences.

3. Appel au réveil de l'identité libanaise

Lorsque nous évoquons l'identité nationale libanaise, nous faisons référence aux caractéristiques de la personnalité libanaise. Au vu de travaux récents en science politique, une telle personnalité existe, elle reflète l'âme du peuple comme le souligne André Siegfried¹⁷, éminent anthropologue et philosophe politique contemporain. En philosophie politique, on s'accorde à considérer que l'identité comporterait deux dimensions confirmées par Paul Ricoeur¹⁸. D'une part, l'identité du même qui regarde le passé afin d'en dégager les traits communs et permanents, partant de l'histoire d'un peuple, et que reçoivent en legs l'individu et la collectivité à la fois. D'autre part, l'identité de soi qui, dans le maintenant, cherche les éléments constituants qui la fondent individuellement mais aussi en matière de lien avec les autres individus de la communauté nationale. Derrière la question de l'identité, se profile le souci premier de ces intellectuels qui est l'unité du multiple. Comment penser l'unité de la nation sans mettre en cause la diversité qui la sous-tend et

17. André Siegfried (1875-1959), *l'Ame du peuple*, un ouvrage paru en 1950 devenu un classique dans le domaine des sciences sociales.

18. Paul Ricoeur (1913-2005) Dans son ouvrage « *Soi-même comme un autre* », il précisera le sens des concepts d'identité-*ipse*, d'identité-*idem* et d'identité narrative

qui traduit la liberté à tous les niveaux, fut-elle celle de pouvoir faire communauté avec d'autres au sein de la même nation.

Quelques remarques s'imposent. Dans l'identité du même, il ne faut pas minimiser ce qui est de l'ordre de l'inconscient et qui fait partie de notre être individuel et collectif. Les penseurs de la science politique et sociale ne parlent pas de l'identité nationale des peuples comme si elle va de soi ; ils la traitent en problème. Faire le rapport entre le passé et le maintenant pose plus qu'une question, tant le maintenant n'est pas le même pour tous. La seconde remarque est qu'il faut éviter de dramatiser ce problème qui ne peut en aucun cas et en dépit des contradictions, être réglé par la violence. Ce point de vue a été particulièrement bien analysé, sur le plan libanais, par Samir Frangié¹⁹ qui dira que « le vivre ensemble ne peut être fondé sur le partage mais sur le lien ». Une leçon encore une fois proposée à tous ceux qui travaillent dans le domaine public afin de méditer la force d'être et de devenir du Liban.

Je n'entrerai pas dans les détails de la problématique de l'identité nationale libanaise. En ce qui concerne l'identité du même, je me contente de reporter ce que le Patriarche Hoyek disait dans son message et qui est partagé par tous les libanais : la religiosité, la langue arabe, et la noblesse sont des éléments permanents de cette identité du même, comme héritage du passé. Il est évident que le Patriarche Hoyek entrevoyait le lien à consolider entre les Libanais sous le vocable de l'amour de la nation et de ses membres afin que ce Liban puisse réussir sa vocation²⁰. Il y a là, à 90 ans de distance, comme une anticipation de la Déclaration sur la Fraternité Humaine que le Pape François et l'Imam d'Al Azhar Ahmad al Tayyib ont conjointement proclamée en

19. Samir Frangié, *Voyage au bout de la violence*, Coédition l'Orient des Livres-Actes Sud, 172 pages.

20. Thème récurrent dans la Lettre pastorale de Hoyek.

février 2019. La critique acerbe de Hoyek contre la corruption, négatrice de l'Etat de Droit, nous rappelle que ce dernier est la garantie de l'identité nationale. Le Liban est ainsi appelé à un perpétuel changement pour qu'il puisse devenir un Etat.

Pour nous, le Liban pluriel demeure et doit continuer d'exister afin qu'un tel changement puisse se maintenir. Nous déplaçons ainsi notre utopie politique – non comme idée irréalisable, mais comme principe d'espérance – vers la reconstruction d'un État de droit, condition d'existence du Liban.

La construction d'un État suppose l'émergence de la citoyenneté qui implique la responsabilité personnelle, dont la voie est offerte par l'individuation. Ceci se réalise grâce à l'atout majeur du Liban, l'éducation. Ainsi se concrétise la liberté de l'individu par rapport à son groupe d'appartenance. La révolution d'octobre a confirmé ce processus de manière éclatante, inéluctable et définitive. Dans cette révolution, l'Université est allée sur le terrain non pour se faire de la publicité mais pour devenir une Université qui nourrit et enseigne le changement, comme cette Faculté de Droit qui forma et qui forme les citoyens qui apprennent le Droit pour défendre leurs Droits et ceux de leurs concitoyens. En cela, la révolution, même si elle n'a pas encore réalisé tous ses rêves ni atteint tous ses objectifs, est une prise de conscience indiscutable de la nécessité de réaliser cette forme de la liberté qui allie harmonieusement l'appartenance à la nation sans renier l'appartenance communautaire, libérée du sectarisme. Ces deux registres d'appartenance ne s'épuisent pas et ne s'éliminent pas mutuellement. C'est pourquoi la pratique confessionnelle de la politique, selon une dichotomie binaire, ressemble plus aux rôles agoniques d'un mourant qu'à un souffle de vie. Nous sommes conscients du risque de dérapage tribal dans notre pays où nombreux sont ceux de nos compatriotes qui demeurent tiraillés, voire écartelés, entre conscience citoyenne et appartenance communautaire.

Conscients de cela, nous n'aurons pas recours à un mythe fondateur qui définit l'identité libanaise. Il nous semble, par conviction, que le vivre-ensemble libanais, érigé en vocation historique ou en raison d'être du Liban, n'est pas pleinement réalisé mais demeure un chantier permanent. En vue de le sauvegarder et le renouveler, nous sommes face à une série de choix souvent impossibles : entre appartenance à la communauté et affirmation de l'individu ; entre justice et paix civile. Nous sommes invités à entrer dans une réconciliation avec la vérité issue de l'expérience individuelle et des expériences partagées, comparées, confrontées et débattues. La réconciliation est salutaire et thérapeutique quand la connaissance vraie incite à la reconnaissance ; c'est pourquoi elle est inhérente à la culture du lien.

Conclusion : du livre noir au livre blanc

Pour terminer cet exposé, pour honorer tant le premier centenaire de la proclamation de ce que nous sommes aujourd'hui en puissance, le Grand Liban, par ses valeurs et l'énergie de son peuple, de ses martyrs morts et vivants, ainsi que les 145 ans d'existence de notre Université, il nous faut passer, de toute urgence, du livre noir de la réalité libanaise au livre blanc des changements et réformes. En ces moments où nous sommes au creux de la vague, nous voulons croire en notre capacité de nous redresser afin d'inventer et consolider notre avenir, grâce à notre ingéniosité et notre créativité. Nous comptons sur nous-mêmes, sur notre détermination de demeurer présents sur la terre de nos aïeux. Nous comptons sur notre savoir-faire afin d'innover pour sauver l'emploi de nos jeunes, notamment les trois mille diplômés de la promotion du 145^e anniversaire de l'USJ. Nous comptons sur la consolidation de nos liens avec la diaspora libanaise afin qu'elle soit une source

d'inspiration et de soutien, tant moral que matériel en vue de créer un Hub-USJ de l'emploi, développer le travail à distance par l'entreprenariat, développer l'industrie pharmaceutique libanaise. A titre d'exemple, nous évoquons le comité constitué de plusieurs universités et hôpitaux qui se réunit à cet effet sous notre direction. Nous proposons de lancer un concours sur les dix innovations libanaises les plus pertinentes durant les dix dernières années. Nous souhaitons poursuivre et promouvoir notre campagne de collecte de fonds, lancée par l'USJ en 2020 pour venir en aide aux étudiants en besoin. Nous lancerons une édition spéciale du magazine USJinfo Grand Liban où nos enseignants, nos chercheurs, nos étudiants et nos anciens publieront en toute liberté des résultats d'enquête etc. Ce sont là des idées et des initiatives qui marquent le temps de l'Université et du Liban et qui, de plus, sont l'expression de l'optimisme académique et universitaire et l'espérance qu'un nouveau Liban est en train de renaître.

145 après, que dire de notre avenir sinon un renouvellement de la promesse de ces jésuites de mettre en place une institution qui est au service de l'excellence intellectuelle et morale de la nation. Georges Naccache à l'occasion des 75 ans de l'USJ, l'avait dit dans un fameux article de l'Orient en 1950 : « Ce grand triangle gris au cœur de la vieille ville, est-ce que son histoire n'est pas toute l'histoire du Liban contemporain ? Pour mesurer le rôle qu'a joué l'Université Saint-Joseph dans la renaissance libanaise, il nous suffit d'imaginer l'énorme trou béant que ferait, aujourd'hui même, si elle disparaissait, cette institution. »²¹

Georges Naccache, Chers Invités et Amis de toujours, nous serons toujours de la partie, l'USJ poursuit et poursuivra sa mission pour que le Liban humain, message de liberté et de justice, soit toujours plus Grand !

21. Georges Naccache, *Editorial de L'Orient*. Beyrouth, 30 avril 1950.